

## SOMMAIRE

- ♦ **ÉDITORIAL**  
**Quelle réforme pour  
l'enseignement supérieur ?** 1  
GILLES VAN WIJK
- ♦ **La pertinence de l'inscription  
à l'actif des frais de recherche  
et de développement** 2  
ANNE CAZAVAN-JENY
- ♦ **Service**  
**Innovation Time** 3 & 4  
HERVÉ MATHE
- ♦ **AGENDA DES SÉMINAIRES  
RECHERCHE** 4

## Comité éditorial

### Responsable de la publication

. Radu VRANCEANU

### Comité éditorial

. René DARMON  
. Marie-Laure DJELIC  
. André FOURÇANS

### Secrétaire de rédaction

. Odile SIRETTE

### contact

Research.center@essec.fr

ESSEC BUSINESS SCHOOL  
AVENUE BERNARD HIRSCH  
BP 50105 CERGY  
95021 CERGY PONTOISE CEDEX  
FRANCE  
TÉL. 33 (0)1 34 43 30 00  
FAX 33 (0)1 34 43 30 01  
www.essec.fr

## É D I T O R I A L

### Quelle réforme pour l'enseignement supérieur ?

La réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche est à l'ordre du jour. Le lancement du processus de Bologne en 1999 vise à faire converger les systèmes d'enseignement supérieur en Europe vers un système plus transparent reposant sur trois cycles – Licence, Master et Doctorat. Cette réforme se concrétise pour les états européens signataires par des mesures concrètes et contraignantes ayant principalement pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants, et des chercheurs, de favoriser le multilinguisme et le pluriculturalisme, et de proposer un système lisible de diplômes internationaux. Les répercussions de cette politique sont profondes, elle touche le cœur du système académique : contenu des enseignements, modes d'évaluation, et rythme des formations.

L'ensemble de ces éléments doit contribuer au processus global d'intégration européenne. Malgré tout l'intérêt qu'il y a à créer un "espace européen de l'enseignement supérieur" (EHEA : European Higher Education Area) dans une Europe historiquement très diverse, il faut pourtant souligner les dangers d'une convergence trop mécanique. En effet, université ne veut pas dire uniformité. Au contraire, la pluralité des enseignements, des méthodes pédagogiques, et la variété des recherches font la richesse de la contribution universitaire. Cette pluralité est inscrite dans le principe de la liberté académique qui englobe la liberté de recherche et d'enseignement. Elle suppose que l'institution puisse développer de façon autonome des programmes de recherche et de formation cohérents, originaux, et ambitieux.

En principe, pour l'Union Européenne, cette pluralité est maintenue. Telle qu'énoncée dans le traité d'Amsterdam en 1999, la règle de subsidiarité rend chaque nation responsable de son éducation supérieure, sans harmonisation supranationale. L'Union encourage la coopération entre les états membres et introduit des "actions d'encouragement, à l'exclusion de toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des États membres".

En pratique, cette diversité est rendue techniquement impossible et la contradiction dans les textes de l'Union Européenne est

flagrante. Trois cycles de durée fixe, un système de grades académiques lisibles et comparables, un objectif de mobilité des étudiants et des enseignants... Tout concourt à uniformiser le processus de formation. L'esprit du temps ne fait que renforcer le trait : les programmes de formation sont des produits en concurrence évalués par des clients dans des classements largement diffusés. Or la concurrence n'a jamais beaucoup encouragé la diversité, comme le confirme encore l'évolution actuelle de l'offre MBA au niveau mondial. Le financement tend à se privatiser, modifiant insensiblement les exigences. L'université finit par ne plus être au service de la société, mais au service des sociétés. À son tour cette évolution engendre aussi des exigences en termes de rigueur de gestion certes importantes, mais non primordiales dans la mission de l'université.

Dans ce contexte, il est difficile d'être différent. Ni dans le langage, ni dans l'esprit, l'université ne se distingue plus d'une entreprise : ses objectifs de performance, la qualité de sa gestion, son équilibre financier ont fini par devenir des objectifs prioritaires. L'enseignement supérieur ressemble à un vaste Lego dont les briques françaises, italiennes, allemandes, britanniques... se superposent au choix, introduisant quelques variations linguistiques et culturelles tout au plus. L'enseignement, qu'il soit délivré à Berlin ou à Bologne, n'a plus d'identité ou de philosophie propre.

L'harmonisation doit respecter l'intégrité des programmes de formation et de recherche, pas les saucissonner. Les diplômés doivent servir la collectivité par les compétences acquises, cela ne veut pas dire que les méthodes et les contenus doivent être uniformisés. L'objectif de favoriser la mobilité des individus doit se plier à cette réalité, éventuellement en imposant des échanges plus longs. Ni l'enseignement, ni la recherche ne s'industrialisent. L'université est au service de la société tout entière par la diversité de son offre éducative et par l'originalité de sa recherche.

Gilles van WIJK  
Professeur Associé,  
Département Management

# LA PERTINENCE DE L'INSCRIPTION À L'ACTIF DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Anne CAZAVAN-JENY



À l'heure de la mise en place des normes comptables internationales, la question de la comptabilisation des frais de recherche et développement (R&D) prend toute son importance. Alors que le FASB (Financial Accounting Standards Board) exige le passage en charges immédiat de tous les frais de R&D (SFAS n° 2), les normes internationales (IAS 38) prescrivent l'inscription à l'actif des frais de R&D s'ils remplissent certaines conditions.

Les partisans du passage en charges défendent cette méthode car elle empêche une utilisation opportuniste de l'inscription à l'actif des frais de R&D. Elle est de plus parfaitement conforme au principe de prudence. Les partisans de l'inscription à l'actif rétorquent que les dépenses de R&D sont parmi les actifs économiques les plus prisés de l'économie actuelle et qu'ils constituent de véritables investissements. Selon Lev et Sougiannis (1999), le refus des comptes de reconnaître ces dépenses comme des actifs affecte sérieusement la pertinence des états financiers. Ainsi, le passage en charges des frais de R&D fournit une information objective et vérifiable alors que l'inscription à l'actif des frais de R&D peut être utilisée pour véhiculer de l'information, mais est également moins fiable. Pour le normalisateur, il existe donc un choix à faire entre la pertinence et la fiabilité de l'information (Healy et al., 2002).

Un courant de la littérature académique comptable apprécie la pertinence d'une inscription à l'actif des frais de R&D au regard de sa reconnaissance par les marchés financiers. L'existence d'une différence entre la valeur comptable des capitaux propres et leur valeur de marché provient, notamment (mais pas exclusivement), de l'existence d'actifs ayant une valeur économique mais non reconnus en comptabilité, au premier rang desquels figurent les actifs de R&D. Si la règle d'inscription à l'actif des frais de R&D est convenablement appliquée, alors l'association entre la valeur comptable et la valeur de marché des capitaux propres devrait être améliorée. En revanche, si les projets de R&D ne sont pas correctement inscrits à l'actif (et notamment pour manipuler le résultat), alors l'intensité de l'association entre les valeurs de marché et la valeur comptable des capitaux propres ne devrait pas être significativement modifiée par l'existence d'actifs de R&D.

L'apport de cet article tient à ce que la pertinence des frais de R&D inscrits à l'actif est testée sur des données réelles, car la réglementation Française donne la possibilité aux entreprises de choisir l'inscription en charges ou à l'actif de la R&D sous certaines conditions. Or, la plupart des études antérieures (Lev et Sougiannis, 1999 ; Aboody et Lev, 1998) ont été menées aux Etats-Unis où l'inscription à l'actif des frais de R&D n'est plus autorisée depuis 1975. Ces travaux doivent donc estimer le montant de la R&D qui aurait pu être inscrit à l'actif si les normes américaines le permettaient. Sur la base de cette estimation, les études antérieures montrent en général que la R&D inscrite à l'actif est pertinente, c'est-à-dire améliore l'association entre les valeurs comptables et de marché des capitaux propres.

À partir d'un échantillon de 93 sociétés cotées françaises sur la période 1998-2000, les résultats de cette étude montrent que le mode de comptabilisation des frais de R&D apporte une information pertinente pour apprécier les cours et les rendements boursiers. Toutefois, et contrairement aux études antérieures, ils suggèrent que le passage en charges des frais de R&D est associé positivement aux cours et aux rendements, alors qu'une association négative est mise en évidence lorsque ces frais sont inscrits à l'actif. L'inscription au bilan des frais de R&D serait donc perçue comme un signal négatif par le marché financier.

## References:

Aboody D. et Lev B. (1998), "The value relevance of intangibles: The case of software capitalization", *Journal of Accounting Research*, 36: 161-191.

Healy P.M., Myers S. et Howe C. (2002), "R&D accounting and the trade-off between relevance and objectivity", *Journal of Accounting Research*, 40 (3): 677-710.

Lev B. et Sougiannis T. (1999), "Penetrating the Book-to-Market black box: the R&D effect", *Journal of Business Finance and Accounting*, 26 (3/4): 419-460.



✉ [cazavan@essec.fr](mailto:cazavan@essec.fr)

Anne Cazavan-Jeny is Associate Professor of accounting at ESSEC Business School and an active researcher in the field of empirical financial accounting. She published in the *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, the *European Accounting Review* and the *Review of Accounting and Finance*. She holds a Ph.D. in Accounting from HEC Paris.

## PUBLICATIONS DANS LE DOMAINE

"Pertinence de l'inscription à l'actif des frais de R&D : une étude empirique", avec T. Jeanjean, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 11, vol. 1, mai 2005.

"The Negative Impact of R&D Capitalization: A Value Relevance Approach", with T. Jeanjean, *European Accounting Review*, forthcoming in 2006.

"Le ratio market-to-book et la reconnaissance des immatériels - Une étude du marché français", *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Tome 10, vol. 2, décembre 2004.

"International Accounting Disharmony: The Case of Intangibles", with H. Stolowy, *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 14, issue 4, 2001.

Accounting for successful R&D efforts is still controversial among regulators. In this article, we test the value relevance of R&D reporting on a sample of 93 French firms on a three years period (1998-2000). Empirical findings suggest that capitalized R&D is negatively associated with stock prices and stock returns. Contrary to previous studies, R&D accounting seems to act as a negative signal to investors in France.

## SERVICE INNOVATION TIME

Hervé MATHE



✉ [mathe@essec.fr](mailto:mathe@essec.fr)

Professeur titulaire de la chaire Innovation et Service de l'ESSEC et responsable d'ISIS, Hervé Mathe a dirigé les troisièmes cycles puis la formation continue du groupe ; il est membre du comité de direction au titre de la stratégie. Il a enseigné à l'Université de Lausanne ainsi qu'à la Bocconi en Italie pendant plus de dix ans. Professeur invité à la Harvard Business School puis à la Wharton School, il a également collaboré avec la National University of Singapore pour le lancement du Logistics Institute Asia Pacific. Il intervient régulièrement comme conseil auprès de comités de direction de grandes entreprises de service.

Institute for Service  
Innovation &  
Strategy (ISIS) –  
Institut Stratégie  
et Innovation

Créée en 2004 comme unité de recherche et plateforme d'apprentissage, l'équipe du pôle Innovation & Service de l'ESSEC travaille à la stimulation et au déploiement de la créativité en entreprise. Elle accompagne les changements organisationnels et managériaux et élabore des indicateurs et instruments de mesure de la performance des services et de la capacité d'innovation. L'institut profite de l'implantation d'entreprises telles que BMW, Bouygues Telecom, CSC et EDF.

La course à l'innovation domine le jeu de la compétition dans les industries de service. Le phénomène n'est pas nouveau comme le dévoile l'observation des grandes réussites qui ont recomposé, tout au long des vingt dernières années, le paysage dans les industries de service. SouthWest Airlines a révolutionné le transport aérien de passagers et a rapidement éliminé la concurrence sur de nombreuses destinations. Visionnaire dans la distribution du décor d'intérieur, Ikea a très tôt adopté la posture de "l'innovateur dominant", et ainsi redéfini complètement les règles du jeu en matière de commercialisation du meuble. Jean-Claude Decaux, dans l'affichage signalétique, HSBC dans les services financiers, Sodhexo dans la restauration collective, et bien d'autres entreprises remarquables ont ainsi bâti leur spectaculaire développement au niveau mondial sur l'exploitation d'innovations radicales. On constate en ce début de vingt-et-unième siècle une accélération significative du phénomène alors que les technologies aujourd'hui disponibles autorisent une dématérialisation toujours croissante des services distribués.

L'innovation se manifeste d'abord au niveau de l'offre de service elle-même. Les cas d'innovation radicale se dévoilent en grand nombre dans les services de consommation usuelle. On peut citer, parmi les plus célèbres : la distribution originale de produits culturels par Amazon.com ou Napster, l'organisation de voyages en ligne par Expedia - ce leader mondial qui en moins de dix années a détrôné American Express acteur historique dominant depuis plus d'un siècle - ou l'émission immédiate via internet d'offres de crédit à la consommation par Lending Tree aux Etats Unis. Plus rares sont les dispositifs qui concernent les prestataires de service en profession libérale. Cependant, là aussi, les choses changent. Plusieurs grands cabinets juridiques britanniques ont ainsi lancé, avec succès, des salles de conciliation virtuelles et des services de souscription de titre et de conseil en ligne. Des solutions novatrices au problème de la faible productivité dans les services apparaissent également à l'occasion de la recomposition des processus de production. Ainsi, par l'intermédiaire de centres d'appel localisés aux Philippines telle banque répond aux sollicitations quotidiennes de ces clients de Sydney, Glasgow ou Chicago. Des sténographes œuvrant à Hyderabad peuvent transcrire des rapports médicaux dictés à New York, alors que des dessinateurs de Bucarest projettent en temps réel les plans détaillés d'immeubles conçus par des architectes parisiens.

Ainsi, quantité de préoccupations spécifiques à l'économie des services attirent aujourd'hui l'attention des chercheurs. L'équipe Innovation et Service de l'ESSEC a sélectionné trois problématiques essentielles : l'accroissement des capacités d'innovation de la firme de service, la maîtrise des équilibres au sein des écosystèmes de prestataires dans les services à fort contenu technologique, et la formulation des politiques pertinentes de délocalisation de segments de production de service.

L'évaluation du potentiel d'innovation de l'entreprise de service constitue l'objet d'une initiative de recherche menée actuellement en collaboration avec une équipe de CSC, partenaire de la Chaire Innovation et Services de l'ESSEC. Ainsi, une analyse menée à l'aide de l'administration d'un questionnaire détaillé auprès d'un échantillon d'entreprises européennes est en cours de réalisation. L'étude doit permettre d'établir une typologie des processus de développement de nouveaux produits dans les services, d'évaluer la part d'investissement accordée par les firmes concernées pour les projets d'innovation, d'identifier les modes de stimulation ainsi que les formes d'organisation au travers desquels s'exprime la créativité dans les industries de services.

Dans un domaine connexe, et sur la base d'une observation de la constellation des partenariats mise en œuvre lors du lancement de la formule "i-Mode" par BouyguesTelecom, ainsi que de la dynamique relationnelle établie avec les éditeurs à l'occasion du lancement de la formule "fnacmusic.com" en 2005, nous travaillons à la reformulation et à l'étendue de la notion d'écosystème économique dans l'industrie des services. L'accent est ici porté sur la compréhension des mécanismes de création de valeur dans les réseaux d'alliances ouvertes que constituent les écosystèmes de services à fort contenu technologique et dont l'évolution semble répondre à des règles quasi biologiques.

Généralisée dans l'industrie, la tendance à la délocalisation de pans entiers de production vers des zones à coût de main d'œuvre faible s'est significativement accentuée dans les services au cours des derniers cinq ans. Ce phénomène, dont l'ampleur est resté longtemps limité, appelle aujourd'hui de nombreuses analyses quant à son impact sur l'emploi dans les pays émetteurs, le développement économique dans les pays receveurs, l'évolution des qualifications, etc. L'angle adopté ici, et qui forme un développement original, éclaire la question de la maîtrise de la capacité d'innovation de la firme en situation de relocalisation et de délégation de grands segments de la production du service. Les objectifs sont notamment les suivants : mise en ➡➡

► **Séminaires organisés par le département Comptabilité-Contrôle de Gestion**

- 28 mars 2006 Professor Jens Wüstemann, Mannheim University  
"Fair Value: Brave New World? An Economic and Analytic Assessment of Fair Value Measurements for Equity and Debt"
- 2 mai 2006 Stere Mihai, Université Bucarest  
"Balanced Scorecard and Time Treatment"
- 23 mai 2006 Davide Nicolini, University of Warwick  
"Knowing in Practice, the Case of Telemedicine"
- Contact : leroux@essec.fr

► **Séminaires organisés par le département Finance**

- 28 mars 2006 Svein-Arne Persson, Norwegian School of Economics and Business Administration  
"Hybrid Capital and Callable Risk Perpetual Debt: Options, Pricing and Bankruptcy Implications"
- 4 avril 2006 Ajay Subramanian, J. Mack College of Business at Georgia State University  
"Asymmetric Beliefs, Agency Conflicts, and Venture Capital Investment"
- Contact : azara@essec.fr

► **Séminaires organisés par le département Management**

**Les Ateliers MOS**

- 5 avril 2006 Jean-Claude Tarondeau "Gouvernance et performances : le cas de l'Opéra de Paris"
- 3 mai 2006 Laurent Bourgeon  
"Organizational Slack and Innovation"
- Contact : prevost@essec.fr

**Management Department Seminar Series**

This Seminar Series will invite distinguished scholars from US, Europe and Asia twice a term from April 2006. The two first invited guests are: Charles Baden-Fuller, Cass Business School, Editor-in-Chief, Long Range Planning) and Mark Granovetter, Stanford University

Contact : prevost@essec.fr

►►► lumière des différents rôles stratégiques susceptibles d'affecter chacune des unités délocalisées, qualification des dynamiques relationnelles vertueuses introduites entre donneurs d'ordre et cellules de production en vue de favoriser l'éclosion régulière de solutions innovatrices, reconnaissance des principes pour une gestion dynamique des réseaux ainsi constitués dans le sens d'un accroissement de valeur partagé.

Également, la recherche en management des services s'intéresse naturellement à l'avancement des connaissances dans le domaine de la modernisation des grandes organisations publiques. À l'ESSEC, l'effort se concentre sur l'évaluation des pratiques stratégiques ainsi que sur la maîtrise de certains processus opératoires clefs, en évitant de focaliser le débat sur la question de la pertinence des campagnes de privatisation, déjà largement documentée. Plusieurs investigations engagées au cours des dernières années auprès de grandes entreprises sous contrôle de l'État et concernant principalement la mutation de leur système de management nous ont permis d'accéder à de solides matériaux actuellement en cours d'exploitation. Le développement de trois problématiques complémentaires, illustrées chacune par un cas d'entreprise approfondi, constitue le point de départ de la construction proposée. Il s'agit du défi de l'innovation pour l'entreprise publique analysé à partir de la situation d'EDF, du défi de la mobilisation par la qualité approfondi sur la base du cas d'Aéroports de Paris, et du défi de la maîtrise des tensions sociales observé au travers de l'important projet de "rénovation managériale" de la SNCF mené en collaboration avec l'ESSEC. Des compléments d'information proviennent d'échanges avec des dirigeants d'autres organisations publiques. L'accent porte notamment ici sur l'appréhension des niveaux d'autonomie et d'autorité propres aux équipes de direction ainsi que sur les dynamiques de motivation et d'incitation au progrès qu'elles sont susceptibles de mettre en œuvre, tant sur leur terrain d'origine que dans le cadre de leur développement international.

Créé en 2004 à l'ESSEC afin de renforcer les initiatives déjà amorcées dans le cadre de la chaire Innovation et Service en matière de recherche et d'enseignements, l'Institut Stratégie et Innovation dans les Services - ISIS - profite de l'impulsion d'entreprises telles que BMW, BouyguesTelecom, CSC et EDF. Unité de recherche et plateforme d'apprentissage, l'institut contribue à la stimulation de la créativité et au déploiement de "business models" originaux dans les organisations, ainsi qu'à la mise en œuvre de solutions technologiques avancées dans les services. Au travers de la chaire Innovation et Service se trouvent structurés les enseignements délivrés dans les différents programmes du groupe ainsi que dans quelques universités étrangères partenaires. L'institut a déjà contribué au succès d'une vingtaine d'événements depuis 2004 : présentation de recherche dans une série de conférences universitaires internationales aussi bien qu'organisation d'événements à l'attention des professionnels tels que des "Matins de l'Innovation" qui rencontrent un vif succès. Enfin, dans le cadre du centre de l'ESSEC à Singapour, un dispositif d'observation de l'innovation et de la créativité des firmes implantées dans la grande région Asie Pacifique est progressivement mis en place. En plus des partenaires fondateurs de la chaire et de l'institut, l'équipe Innovation et Service collabore régulièrement avec une vingtaine d'autres entreprises intéressées à ses travaux. Les étudiants participent activement aux projets et profitent d'échanges nombreux avec les dirigeants de ces groupes.

RECHERCHE

*Philippe LORINO*

Participated to OLKC 2006 Conference at the University of Warwick, Coventry on March 20-22, 2006. His paper entitled: "The Instrumental Genesis of Collective Activity. The Case of an ERP Implementation in a Large Electricity Producer" has been granted the Best Paper Award.

4<sup>e</sup> RÉUNION DES DIRECTEURS DE LA RECHERCHE



Lors de la 4<sup>e</sup> réunion des directeurs de la recherche des Grandes Ecoles de Management organisée à Dijon le 7 avril 2006, 22 directeurs ont signé la "Charte des Directeurs de la Recherche des Grandes Ecoles de Management". Le document a pour objectif de clarifier les spécificités de la recherche dans ces institutions, d'analyser les conséquences de ces spécificités sur le management de la recherche et de préciser le rôle et les missions des directeurs de la recherche.

Le document est disponible sur demande auprès de [research.center@essec.fr](mailto:research.center@essec.fr)